Note de présentation du budget primitif 2019

Dans le cadre de la loi NOTRe une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif doit être rédigée pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'exercice 2018 a été marqué par :

La réalisation des investissements suivants :

Réfection de la rue nouvelle

Toiture de la cantine

Tableaux blancs numériques

La mobilisation d'un emprunt d'un montant de 178 000 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Les dépenses générales (chapitre 011)

Les principaux postes de dépenses en baisse sont les suivants :

Alimentation (cantine)

Fournitures Scolaires (baisse des effectifs)

Frais d'affranchissement et de télécommunications

Les principaux postes de dépenses en hausse sont les suivants :

Entretien des bâtiments publics

Voirie

Divers services extérieurs

Focus sur l'évolution des fluides :

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	BP 2019
Eau	2636	3571	1540	8535	4000
Electricité	6469	6711	11455	12680	12720
Eclairage public	14150	10251	16512	13770	13800
Gaz	0	13508	26202	18144	18480

Focus sur l'entretien du patrimoine communal

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	BP 2019
Bâtiments	23724	19948	30770	35038	32 000
Eclairage public	8913	2564	5940	9092	9 100
Espaces verts	18721	11142	18848	9390	9 500
Voirie	3062	7251	3295	3186	3 200

2-Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Pour 2019, la masse salariale de la commune est répartie selon les postes suivants :

Les rémunérations brutes : 171 928 €

Le régime indemnitaire : 6 647 €

Les charges salariales et patronales : 87 535 €

Le nombre de postes ouvert au tableau des effectifs est de :8

Le nombre de postes pourvus est de : 8

Les dépenses liées à la médecine du travail s'élèvent à 1035 €

3 -Les charges de gestion courantes (chapitre 65)

Le montant des indemnités de fonction s'élève à 26 200 €

Les subventions aux associations sont de 14 000 €

4 – Virement à la section d'investissement

325 149 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 – les produits des services

Les recettes proviennent des services suivants :

Cantine

Locations

Concession cimetière

Elles ont évolué de la façon suivante

	2015	2016	2017	2018	2019
Cantine	12 596	13 822	14 582	14 406	14 400
Locations immobilières				649	650
Locations Salle Polyvalente	2 412	3 584	5 767	4 552	4 600
Concessions cimetière	615	2 010	300	480	500

2 – Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les bases et les taux d'imposition ont évolué de la manière suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019
Bases TH	740 400	797 700	789 000	787 900	842 100
Taux TH	15,42	15,57	15,57	15,57	15,57
Bases TF	802 000	842 500	867 300	873 200	932 300
Taux TF	11,64	11,76	11,76	11,76	11,76
Bases TFNB	48 300	49 000	49 000	49 500	50 400
Taux TFNB	20,66	20,87	20,87	20,87	20,87
Bases CFE	374 600	363 100	374 600	386 700	403 500
Taux CFE	13,70	13,84	13,84	13,84	13,84

Le produit fiscal attendu pour 2019 s'établit à 307 115 €

Les produits issus de la fiscalité des autres taxes ont évolué de la manière suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	46 023	43 025	59 545	49 128	48 009
Taxe sur les surfaces commerciales	149 703	153 422	156 094	146 639	146 639
Fonds de péréquation	10 840	12 574	9 644	9 303	9303
Taxe sur la consommation finale d'électricité	21 487	20 583	21 303	21 232	21 300
Taxe add.droits de mutation	5 468	6 957	31 493	14 554	14 550

3 – Les dotations et participations (chapitre 74)

	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation forfaitaire	0	0	0	0	0
Dotation de solidarité rurale	10 275	11 891	11 195	10 975	10 975
Compensation d'exonération taxes foncières	5 344	2 593	1 948	1 676	1 364
Compensation d'exonération de taxe d'habitation	12 139	13 018	15 531	17 432	18 518

4 – Les produits de gestion courantes (chapitre 75)

Le Revenu des immeubles s'élève à 4552 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements programmés en 2019 sont les suivants :

Remboursement d'emprunt : 51 470 €

Toitures de l'école : 29 755 €

Parking et cheminement PMR à l'église : 25 254

Matériel informatique à l'école : 7600 €

Aménagement de sécurité RD 932 : 200 000 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont les suivantes :
FCTVA 37 294
Subventions :
EPCI 122745 €
Département 56417 €
DETR 34 619 €
TLE 5000 €

La gestion de la dette

L'encours de la dette au 1 janvier 2019 se répartit de la manière suivante
Emprunts à taux fixes :632 395,07 €

Pour 2019 le montant du remboursement en capital de la dette est de51 468,33 €
le montant du remboursement des intérêts de la dette est de 10 156,69 €

Le taux d'endettement au 31/12/2018 est de 8,86 %

Les investissements en vision pluriannuelle

Les investissements envisagés pour les années suivantes sont :

Tranche 2 du RD 932 en 2020

Rénovation de l'éclairage public en 2020,2021, 2022

Création et rénovation de trottoirs (rue de Paris, Hameau de Villette, rue de Flamicourt)

Extension du parking de la salle polyvalente